



Ville de  
**Pont-Sainte-Maxence**



MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue à Pont-Sainte-Maxence, une ville attractive de 12 600 habitants qui bénéficie d'une proximité avec la région parisienne tout en jouissant d'un environnement agréable et paisible avec, entre autres, la traversée de l'Oise et la forêt d'Halatte. Dotée d'une centaine d'associations, de nombreux commerces et de spécialistes de la santé, Pont-Sainte-Maxence est une ville dynamique. Et c'est sans doute pour cela que vous avez fait le choix de vous y installer.

Les services municipaux sont à votre écoute, au quotidien, pour vous accompagner dans vos démarches. Ce livret vous permettra d'accéder facilement à des informations pratiques et utiles pour préparer votre installation. Vous retrouverez par ailleurs l'actualité de la ville sur le site [www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr) et les réseaux sociaux.

## NUMEROS UTILES

Police municipale : 03 44 72 07 17

Gendarmerie : 03 44 31 71 17

Médecin de garde : 118 418

Urgences gaz : 0 800 47 33 33

## CONTACTS

7, place Pierre Mendès France  
60700 Pont-Sainte-Maxence

**03 44 72 20 49**

Mail : [mairie@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie@pontsaintemaxence.fr)

Site : [www.pontsaintemaxence.fr](http://www.pontsaintemaxence.fr)



## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi  
de 9h à 12 h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h





## ENFANCE

### Nos équipements scolaires

La ville possède 11 établissements scolaires du premier degré.



La ville compte deux collèges dont un établissement privé mixte, sous contrat avec l'Etat, qui propose un enseignement de la maternelle au lycée.

#### **Collège Lucie et Raymond Aubrac**

Rue Salvador Allende

Tél. 03 44 31 71 40

#### **Institution Saint-Joseph du Moncel**

8 Place de l'Eglise

Tél. 03 44 31 73 30

### Le périscolaire et la restauration scolaire

Chaque école offre la possibilité aux parents d'inscrire leurs enfants à la cantine scolaire, sous réserve de places. Les inscriptions se font auprès de la Direction des affaires scolaires de la ville.

La Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) propose un service d'accueil pour les écoliers. Les enfants de 3 à 13 ans peuvent être pris en charge avant et après l'école ainsi que les mercredis durant la période scolaire.

Durant les petites vacances et les vacances d'été, un accueil de loisirs est mis en place. Tél. 03 44 29 48 80.

### Les crèches et autres modes de garde

La ville dispose d'une crèche familiale et de deux crèches collectives, gérées par la CCPOH ainsi que d'une micro-crèche privée Au pays des rêves. Des assistantes maternelles exercent par ailleurs sur la commune. Le relais petite enfance du Pôle services intercommunal de la Communauté de communes vous orientera vers le mode de garde qui vous convient. Tél. 03 44 29 48 80.

## SANTE

De nombreux médecins généralistes et spécialistes sont installés à Pont-Sainte-Maxence. Vous les retrouverez dans l'annuaire.

Le centre hospitalier Georges Decroze accueille les patients/résidents qui nécessitent une prise en charge en soins de suite, en soins longue durée ou en EHPAD.

L'établissement a mis en place des consultations spécialisées. Tél. 03 44 31 77 00.

La ville compte quatre pharmacies et un laboratoire.



## TRANSPORT

### Se déplacer en voiture

La ville est située à deux pas de la D200 qui rallie Compiègne, de la N16 qui relie Chantilly à Clermont ou encore de l'A1 qui permet de rejoindre l'aéroport Charles-de-Gaulle et Paris.

La circulation est limitée à 30km/h dans toute l'agglomération, sauf sur la D1017 et les zones bleues.

Le stationnement est gratuit ou en zone bleue.

Un dispositif d'auto-stop organisé et sécurisé, Rezo pouce, est présent sur le territoire. Vingt arrêts sont répartis sur la ville.

3 bornes de recharge électriques sont accessibles dans la commune.



### Se déplacer en transports en commun

La ville a la chance d'avoir une gare où transite la ligne TER Paris-Saint-Quentin. Celle-ci dessert notamment les gares de Creil et Compiègne.

Le réseau de bus Tohm est composé de deux lignes qui traversent la ville du nord au sud et de l'est à l'ouest, du lundi au vendredi. Un Domibus a été mis en place le dimanche pour permettre aux riverains de se rendre au Val d'Halatte et au sein de la zone commerciale Pasteur. L'accès à ce réseau est gratuit.

Les transports scolaires sont assurés par Oise mobilité. Tél. 09 70 150 150.

### Se déplacer à vélo

La ville a aménagé des voies partagées sur la chaussée pour favoriser l'utilisation du vélo. Des voies vertes sont par ailleurs accessibles, notamment la Trans'Oise, un réseau de voies douces aménagé par le Conseil départemental, qui traverse tout le département de l'Oise.



## COMMERCES

La ville dénombre une centaine de vitrines dans le centre-ville. Elle dispose par ailleurs de deux zones commerciales aménagées autour des enseignes Intermarché et Leclerc.

Deux marchés sont organisés chaque semaine : le mardi sur la place Delattre de Tassigny et le vendredi sur la place des Marronniers.

## LOISIRS

La ville dispose de plusieurs structures dans lesquelles vous trouverez votre bonheur :

### **La bibliothèque Reine-Philiberte**

Tél. 03 44 31 71 71

### **La piscine Jacques Moignet**

Tél. 03 44 55 95 54

### **Le gymnase La Salamandre**

Tél. 03 44 55 95 95

### **Le cinéma Le Palace**

Tél. 03 44 72 28 11

De nombreux autres équipements sportifs sont également disponibles par le biais d'associations. En effet, la ville compte près de cent associations sportives et culturelles actives sur la ville. L'office de tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte vous indiquera les sites incontournables à visiter et les événements à ne pas louper.

Tél. 03 44 72 35 90

## LES SERVICES DE LA MAIRIE

Les services municipaux sont répartis sur plusieurs sites. Certains d'entre eux sont accessibles au public.

### **Service état civil**

Délivrance d'actes, création ou renouvellement de titres d'identité, recensement militaire, déclaration de décès, gestion du cimetière, inscription sur les listes électorales.

### **Service des affaires scolaires**

Inscriptions scolaires, inscriptions à la cantine

### **Services techniques et urbanisme**

Demande d'autorisations de travaux, demande de permis de construire

### **Direction de la vie associative, culturelle et sportive**

Inscriptions à des animations

### **Le secrétariat du maire**

Prise de rendez-vous avec le maire ou un autre élu

### **Centre communal d'action sociale**

Epicerie solidaire, gestion de la résidence autonomie

### **Police municipale**

Troubles de voisinage, dépôt de main courante, opération tranquillité vacances

Dans le quartier de Les Terriers, une mairie et maison de quartier est ouverte au public. Le maire et différentes structures y effectuent des permanences et un écrivain public vous accueille sur rendez-vous.

Tél. 03 44 31 09 95

Le siège de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte se situe dans notre ville. Vous pourrez y obtenir des renseignements sur les déchets ménagers, la petite enfance, l'assainissement, le développement économique, etc.

Vous venez d'emménager, alors n'oubliez pas :

#### **- de vous inscrire sur les listes électorales**

auprès du service de l'état civil de la mairie. Tél. 03 44 72 20 49.

#### **- de demander des bacs de collecte et les jours de ramassage**

auprès du service environnement de la CCPOH. Tél. 08 00 60 70 01.

#### **- d'inscrire vos enfants à l'école / cantine / périscolaire**

auprès du service des affaires scolaires. Tél. 03 44 72 68 69.